

# SCARBOROUGH

## Cours collectifs intensifs

### 14 -17 ans

Réf. : 301 022 001



## CADRE DE VIE ET HEBERGEMENT

Son centre ville fleuri, son port de pêche animé, ces ruelles colorées, ses promenades, ses jardins, ses belles plages ainsi que son château féodal dominant la côte, offrent à cette station balnéaire réputée tout le charme d'une ville paisible de la province anglaise.

Les proches environs bénéficient également de merveilleux paysages. Entre anciens villages de pêcheurs, parfois accrochés à la falaise, landes, vallées et forêts de l'arrière pays tu n'auras que l'embarras du choix !

Alternance d'activités linguistiques, de loisirs et de visites locales (le matin ou l'après-midi).

En pension complète dans une famille hôte sélectionnée à Scarborough.

**1 seul francophone par famille**

# ACTIVITES

## Cours de langue :

32 h durant le séjour.

Effectif : 15 élèves par groupe de niveau.



## Activités culturelles et sportives :

Tous les après-midi.

À titre d'exemples :

cinéma, piscine, visites locales,  
croisière, grands jeux, soirées animées.



**Excursions :** 2 journées complètes



# ENCADREMENT

Un animateur responsable de la Ligue de l'enseignement sera présent avec le groupe du départ de France au retour en France.





## LE VOYAGE:

### **Le voyage et transport sur place**

En Eurostar de Paris ou Lille à Londres, puis transfert en train jusqu'au lieu de séjour basé à Scarborough. Voyage depuis les autres villes de départ en TGV jusqu'à Paris ou Lille.

### **Formalités administratives**

Le jour du départ le participant devra se munir impérativement des documents suivants

(Les transmettre en double par e-mail est conseillé pour prévenir les oublis) :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport Individuel en cours de validité
- autorisation de photographier
- fiche renseignements médicaux

### **Pour les participants mineurs :**

- L'original de l'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa n°15646\*01) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie de la pièce d'identité du parent signataire en cours de validité
- Copie du livret de famille si le parent signataire porte un nom différent de celui de l'enfant mineur



## POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

**LE TELEPHONE** : Votre enfant pourra recevoir vos appels sur le téléphone de sa famille hôte (ce numéro vous sera communiqué avant le départ du séjour). Vous pouvez également prévoir de mettre dans le bagage de votre enfant une carte téléphonique internationale avec laquelle il pourra vous appeler du téléphone de sa famille autant qu'il le souhaite sans engager de frais pour ses hôtes.

## L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

### **♥ Le trousseau**

Aucun trousseau particulier n'est requis pour ce séjour. Toutefois, ne pas oublier de se munir d'une paire de chaussures de sport, d'un maillot de bain, d'une serviette, et d'un vêtement de pluie.

### **♥ L'argent de poche :**

La monnaie en vigueur au Royaume-Uni est la Livre Sterling. Nous conseillons à titre indicatif l'équivalent d'environ 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

### **♥ Décalage horaire :**

Il y a **une heure** de décalage horaire entre la France et le Royaume-Uni

Exemple : quand il est 20h00 en France, il est 19h00 au Royaume-Uni.



## SOINS MEDICAUX :

Avant le départ, n'oubliez pas de demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) de votre enfant à votre caisse d'assurance maladie ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement. La CEAM est individuelle et est valable un an. Il faut au moins deux semaines pour la recevoir par courrier, pensez y dès maintenant. En cas de soins médicaux pendant le séjour, la CEAM permettra à votre enfant d'être pris en charge sans avoir à faire l'avance de frais.

Les médicaments prescrits par le médecin appartenant au service national de santé seront fournis par le pharmacien sous présentation de l'ordonnance et de la CEAM. Votre enfant devra payer un montant forfaitaire par médicament qui ne sera pas remboursé.

En cas d'urgence, la CEAM permet d'être hospitalisé gratuitement dans un hôpital public.

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler les frais médicaux sur place.

Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

Toute l'équipe des séjours linguistiques vous souhaite un excellent séjour !!

Merci, de compléter la Fiche d'appréciation disponible sur le site Internet, au retour de votre enfant, [http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours\\_linguistiques/index.asp](http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours_linguistiques/index.asp) ou de nous la renvoyer par courrier

